



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU GERS

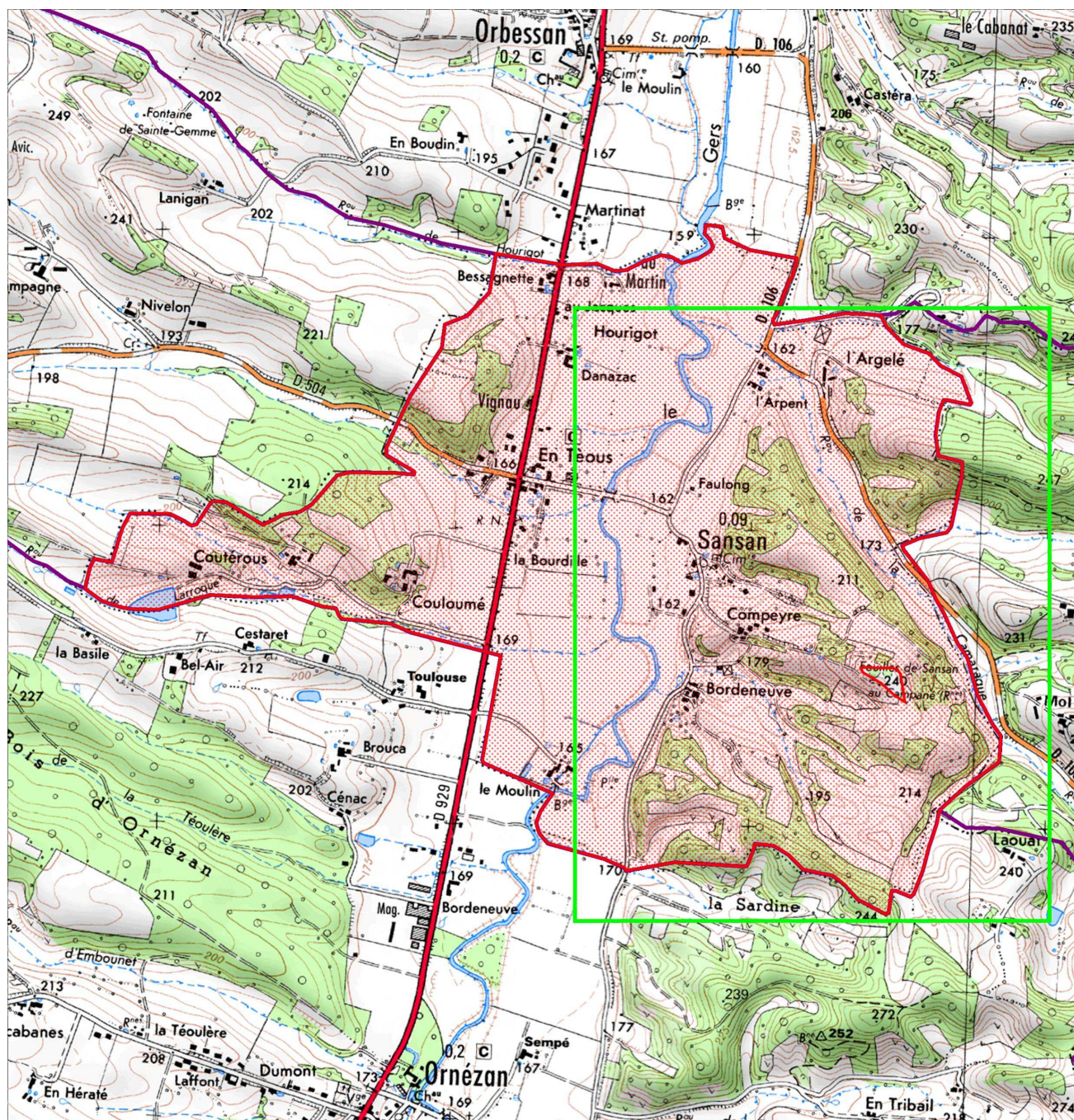
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DU GERS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES RETRAIT GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX (PPR RGA)

Commune de Sansan

ZONAGE RÈGLEMENTAIRE





Le territoire de la commune est en grande partie concerné par le risque(Voir pages suivantes
le détail des secteurs exclus

SANSAN (détail 1)



Zone de la commune concernée par le risque

Échelle : 1/10.000^{ème}